



Didier Lett, Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Le nœud gordien", 2008.

Antoine Destemberg

► **To cite this version:**

Antoine Destemberg. Didier Lett, Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Le nœud gordien", 2008.. Médiévales, 2010, pp.168-170. 10.4000/medievales.6032 . hal-04279580

HAL Id: hal-04279580

<https://univ-artois.hal.science/hal-04279580>

Submitted on 10 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Médiévales

Langues, Textes, Histoire

58 | printemps 2010

Humanisme et découvertes géographiques

Didier LETT, *Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale*, Paris, Presses Universitaires de France (« Le nœud gordien »), 2008, 474 p.

Antoine Destemberg



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/medievales/6032>

DOI : 10.4000/medievales.6032

ISSN : 1777-5892

Éditeur

Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2010

Pagination : 168-170

ISBN : 978-2-84292-260-3

ISSN : 0751-2708

Référence électronique

Antoine Destemberg, « Didier LETT, *Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale*, Paris, Presses Universitaires de France (« Le nœud gordien »), 2008, 474 p. », *Médiévales* [En ligne], 58 | printemps 2010, mis en ligne le 17 janvier 2011, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/medievales/6032> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/medievales.6032>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

Didier LETT, *Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale*, Paris, Presses Universitaires de France (« Le nœud gordien »), 2008, 474 p.

Antoine Destemberg

NOTE DE L'AUTEUR

Ce compte rendu a bénéficié des discussions menées dans le cadre du séminaire historiographique des doctorants du LAMOP, le 13 janvier 2010.

- 1 Le lecteur qui croirait aisément appréhender les ressorts de l'ouvrage de Didier Lett dans la seule lecture de son titre ferait très probablement fausse route. L'objet d'*Un procès de canonisation au Moyen Âge* « n'est pas le saint, ni la sainteté, ni le culte, ni les croyances. Il ne s'agit pas d'histoire religieuse mais d'histoire tout court, c'est-à-dire d'histoire sociale » (p. 1). Le sous-titre faussement anodin, *essai d'histoire sociale*, a au contraire tout du manifeste : le fait religieux est – dans une conception que l'on pourrait qualifier de résolument durkheimienne – d'abord un fait social, et les ressorts explicatifs de la croyance sont, selon l'auteur, une impasse pour la méthode historique. Car le maître mot de ce beau volume, issu d'un mémoire inédit présenté dans le cadre d'une Habilitation à diriger des recherches soutenue en décembre 2006, est bien celui de *méthode*. Celle que propose Didier Lett relève du décentrement axiologique : puisque les sources documentaires d'un procès de canonisation font tout entières converger vers la finalité de leur production qu'est « la fabrique du saint », l'auteur choisit d'adopter un regard désaxé sur celles-ci pour voir à travers elles « la fabrique d'une société ». Il s'agit ainsi de travailler en permanence l'interaction entre la production de

la source, la société qui la produit et la société qui se produit à travers elle. La « société du procès » résulte de cette interaction permanente, où la mise par écrit est conçue comme une forme de production du social. Il résulte de ce décentrement une approche originale de la source, présentée non comme le point de départ de cette étude mais comme son point d'arrivée.

- 2 D. Lett conduit donc le lecteur progressivement jusqu'à cette « vedette » dans une organisation du propos qui s'apparente à une « variation de focale » définie comme une volonté de « concilier les approches macrohistorique et microhistorique par la médiation de la source ». Articulé en sept parties, comme autant de mouvements de va-et-vient entre la documentation et les conditions historiques de sa production, l'ouvrage s'ouvre donc par une approche macrohistorique de la société des Marches au début du XIV^e siècle (parties 1 et 2), sur le versant adriatique de la Péninsule italique, théâtre du procès de canonisation d'un ermite de Saint-Augustin, mort en 1305, Nicolas de Tolentino. Puis, par un resserrement de focale, c'est la documentation du procès, dans sa matérialité, qui est interrogée, ainsi que les conditions de sa production (3^e partie). Cette première médiation documentaire permet ensuite d'accéder, dans une analyse qui se veut davantage microhistorique, à cette « société venue à la barre », conçue successivement comme une société de témoins (parties 4 et 5), spatialisée (partie 6) et hiérarchisée (partie 7).
- 3 Le point de départ de la fabrique d'un saint est l'obtention d'une bulle d'ouverture du procès de canonisation. Procédure longue et coûteuse, elle nécessite l'appui de groupes de pression ayant un intérêt dans l'usage social qui peut en être fait. Les Augustins, seuls orphelins de cette « course aux saints » que se livrent les ordres mendiants en ce début de XIV^e siècle, trouvèrent ainsi un relais auprès de quelques grandes familles guelfes des *quasi-città* de la Marche d'Ancône et, enfin, des oreilles attentives à la curie avignonnaise de Jean XXII. Pour D. Lett, le 23 mai 1325, date d'obtention de cette bulle, ne marque en rien l'aboutissement du processus de sainteté, mais bien son point de départ : Nicolas de Tolentino ne semble, en effet, pas ou peu préexister au procès. Absent de la documentation locale, il ne fait vraisemblablement l'objet d'aucun culte préalable. Pourtant, son profil de sainteté semblait idéal, tant Nicolas apparaissait comme un champion des causes les plus porteuses de ce premier quart du XIV^e siècle : *imitator papae*, il lutta contre les tyrans gibelins menaçant le *dominium* de l'Église dans les Marches ; modèle d'ascétisme et de zèle pastoral, il resta cependant un Mendiant modéré à l'égard de l'idée de pauvreté, plus proche des positions du pape Jean XXII que des Augustins des Marches ; pourfendeur des œuvres du diable, il répondait parfaitement à l'« obsession démoniaque » de l'époque. Finalement canonisé en 1446, ce modèle de sainteté contingent apparaissait de fait en décalage avec les nouvelles aspirations ecclésiologiques du milieu du XV^e siècle.
- 4 Or c'est bien la procédure qui semble avoir fait la sainteté de Nicolas. L'enquête, orchestrée par les commissaires pontificaux, les Augustins et l'élite de Tolentino, durant les quatre mois d'été de l'année 1325, commence par offrir la manifestation de la toute- puissance de l'Église dans le déploiement de la procédure inquisitoire : procureurs, nonces, notaires sont mobilisés dans une quête de l'aveu, mais d'un aveu minutieusement inspiré, dans sa formulation, par vingt-deux *articuli interrogatorii* préalablement élaborés, et invariablement déclinés dans un ordre préétabli. Procédure contrôlée, elle l'est également dans le choix des témoins appelés à comparaître. Sur les 668 personnes citées, seuls les témoignages de 365 d'entre elles sont finalement

enregistrés, dans un ordre stratégique qui vise à renforcer les choix opérés par cette sélection : prévalence des Augustins et des notables, des témoins des cités voisines sur ceux de Tolentino, ou encore volonté d'offrir un équilibre entre les témoignages masculins et féminins. Pour D. Lett, c'est « la procédure inquisitoire elle-même qui produit la vérité » ; par son caractère fortement ritualisé, elle remplit une fonction didactique et façonne les structures sociales selon ses besoins. De cette enquête procède enfin une documentation, d'abord à l'état de procès-verbal, un *rotulus* transmis en décembre 1326 à la curie avignonnaise, soit près de treize mois après la fin de l'enquête – et aujourd'hui perdu. Celui-ci servit de support à la réalisation, par les copistes de la curie, de plusieurs autres manuscrits : trois copies du procès-verbal, dont deux seules nous sont parvenues – et sont aujourd'hui conservées à Sienne – et six manuscrits d'une *abbreviatio maior*, sorte de résumé rubriqué du procès-verbal destiné au pape et aux cardinaux, fruit d'un important travail de réécriture et de modification de la structure graphique pour faire apparaître le saint derrière les témoins, et les miracles derrière les miraculés.

- 5 Habitué du traitement des sources hagiographiques, D. Lett déploie à partir de cette documentation des analyses sérielles et lexicographiques fondant une approche catégorielle de la « société du procès » à la fois fine et respectueuse de la sémantique médiévale. La place des femmes, le critère de l'âge, les composantes sociales de la notabilité – la noblesse, le savoir ou le statut matrimonial – et leur caractère « genré » constituent les marqueurs d'une grille d'analyse de la population des témoins permettant de mettre en évidence les logiques internes de la procédure inquisitoire. Il apparaît ainsi que la vérité recherchée consiste moins en une réalité objective, que les témoins oculaires directs seraient les plus à même de livrer, qu'en une vérité jugée plus acceptable car issue du témoignage de la frange supérieure de la société, dont le niveau social constitue à lui seul une garantie de probité. En s'appuyant sur les travaux de Maurice Halbwachs, l'auteur montre également que la procédure d'enregistrement des témoignages est moins là pour collecter des souvenirs individuels que pour faire émerger une mémoire collective. C'est la ressemblance entre les témoignages que recherchent les commissaires, le procès apparaissant comme « une machine à transformer les souvenirs individuels en mémoire collective » (p. 220). De fait, cette transformation de la mémoire apparaît comme un puissant révélateur de la domination sociale : la parole des témoins est passée au filtre de la traduction de la langue vernaculaire au latin, d'où découle une standardisation du vocabulaire dont les notaires sont les principaux maîtres d'œuvre.
- 6 C'est, au final, une société fortement spatialisée et hiérarchisée qui émerge de cette somme procédurale. L'espace de la construction de la *fama sanctitatis* de Nicolas de Tolentino s'apparente à une géographie politique du guelfisme : centré sur l'espace de Tolentino et le couvent des Augustins, ainsi que l'espace délimité par les quatre autres villes ayant accueilli la commission d'enquête – Macerata, Camerino, San Ginesio et San Severino – il est aussi un espace vécu, avec ses caractéristiques sexuées – les femmes occupant surtout l'espace restreint du village et l'espace domestique – et ses rapports de domination. Les Augustins et les notables apparaissent comme les véritables producteurs et diffuseurs de cette *fama*, qu'ils instrumentalisent à leur profit, et aux dépens d'autres groupes sociaux. Dans cette compétition, le miracle et son récit deviennent un enjeu de distinction que chaque catégorie dominante revendique comme témoignage de légitimité de sa condition sociale.

- 7 La force de la démonstration de Didier Lett n'a d'égal que le plaisir du lecteur à le suivre dans cette histoire au « ras des sources ». La démarche intègre nombre des avancées de l'historiographie récente – caractéristiques de genre, spatialisation des rapports sociaux ou encore approches de la scripturalité – et renouvelle en profondeur l'étude de la littérature hagiographique tardo-médiévale. De la micro-histoire, l'auteur a davantage retenu la méthode – « au ras » – que le référent – le « sol ». Il nous offre ainsi une histoire totale de « sa source », qui, nous semble-t-il, partage la vedette, tout au long du propos, avec la procédure inquisitoire. On en ressort d'autant plus convaincu que « pour l'historien, il n'existe pas de société en dehors des conditions dans lesquelles elle a été produite » (p. 3).